

Personnes présentes :

Enseignants : CURTELIN Laetitia enseignante des MS.GS et directrice

absente excusée GIROLLET Annabelle (remplaçante Mme WEISS GUINET) en charge des PS.MS

Parents d'élèves : Mme BRIEUC et Mme WINTER

Municipalités : pour Curienne M. Jean, conseiller municipal.

pour La Thuile M. Pommat, maire.

pour Puygros , M. Dartis, conseiller municipal.

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme CHERY, excusée

1- Equipe éducative

Annabelle Girollet remplace Laure Weiss Guinet jusqu'en février. Et peut-être plus...

Une AVS est présente sur l'école : Karine Molleins, comme l'année précédente.

Une seconde AVS est arrivée à la rentrée après les vacances de Toussaint : Anne-Claude Bourdaleix.

Une réunion d'information est prévue pour les parents de la classe des PS.MS : ils seront informés de la date au retour de Mme Girollet, actuellement absente.

2- Compte rendu des élections des représentants des parents d'élèves

Sur 87 électeurs, on compte 53 votants dont 0 bulletins nuls. Ce qui donne un taux de participation de 61 %.

Les parents élus sont : Mme BRIEUC Anne-Sophie (La Thuile, Aurèle PS) et Mme WINTER (Curienne, Antoine MS)

3- Effectif et répartition des élèves par commune 18PS 13MS 17GS

	Classe 1		Classe 2		TOTAL
	PS	MS	MS	GS	
CURIENNE	6	4	1	10	21
LA THUILE	6	3 (+1 décembre, inscrip. en cours)	5	7	22
PUYGROS	5				5
	1				1
TOTAL	18	8	6	17	49

4 - Règlement intérieur

L'accès à la cour d'école (et ses jeux) est réservé aux élèves de l'école sur le temps scolaire uniquement.

5 - Sécurité

Plan Vigipirate toujours en vigueur. Un exercice intrusion a été réalisé (sous forme de jeu afin de ne pas créer de situation anxiogène pour les enfants).

Un signal d'alerte est toujours en attente....

6 - APC

Pour respecter la pause méridienne de 90 min les APC ont désormais lieu le soir de 16h30 à 17h15. Ces séances sont soumises à autorisation des parents.

7 – Projets, évènements

Thèmes de travail : les 5 sens, l'Afrique avec interventions de Micaÿ dans le cadre du partenariat avec l'école de musique, l'eau avec sorties sur ce thème en fin d'année.

L'école a un abonnement à la bibliothèque de Barby mais l'accueil des classes sur place n'est plus possible car la priorité est donnée aux classes la commune dont les demandes sont grandissantes. La maman de Aurèle en PS, bénévole à la bibliothèque de La Thuile, propose des interventions à l'école et pourquoi pas un accueil des élèves dans la nouvelle bibliothèque/ludothèque de La Thuile (2019).

Participation pour les GS au rallye maths et ½ journée de jeux de société avec participation des parents.

8- Point matériel

Des enceintes pour l'ordinateur du bureau ont été installées ainsi qu'une bibliothèque à l'étage. L'ancien dortoir situé entre les 2 classes est désormais utilisé comme « salle de calme » (lecture, dessin).

Les Sou des Ecoles offre un budget de 500 euros à la maternelle pour remplacer des vélos trop usagés (une draisiennne et un tricycle 3 places sont en commande) ainsi que 150 pour les dépenses du quotidien de l'école.

Pour répondre au problème des fortes températures, la mairie s'engage à installer dans les classes des brumisateurs en 2019 et des devis pour des stores ont été effectués.

Les parents délégués demandent un affichage spécifique (fermé sous clé, à partager avec le Sou des Ecoles), Madame l'Inspectrice ayant rappelé que les parents délégués n'ont pas à communiquer par l'intermédiaire de l'école mais par un espace dédié qui leur est propre.

La question des rythmes scolaires a été soulevée. Les mairies précisent qu'en cas de retour à 4 jours, les parents recherchent une solution de garde pour le mercredi: elles privilégieront donc le SICSAL et non les TAP qui ont eux une visée éducative. Début 2019 les parents seront sondés afin d'éclairer les discussions du second conseil d'école.

Précision importante des municipalités : ce n'est pas parce que les parents sont sondés que la décision finale ira forcément dans leur sens. Leur avis sera pris en compte dans les discussions tout en sachant que le conseil d'école demande aussi l'avis des enseignants et municipalités.

L'école attend toujours un écrit de la mairie concernant les budgets alloués à l'école, le dernier datant de mai 2015.